

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (A.A.O.O.N) n° D.N.C.M.P/...02.../ T /2026-2027 pour les travaux de Construction d'une Partie de la clôture du campus Universitaire de Mutanga

Date de publication : ..11...../...08.../2026

Date d'ouverture des offres : ..31...../...08.../2026

1. Objet.

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, représenté par l'Université du Burundi, invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de Construction d'une partie de la clôture **du campus Universitaire de Mutanga.**

2. Financement du marché

Le marché sera financé sur le Budget Général de l'Etat, Exercice 2026 – 2027 :

Litera : 320007800766400110000941 01

3. Allotissement

Le marché est constitué d'un seul et unique lot.

4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert (A.A.O.N .O) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des travaux sont à réaliser, dans un délai maximum de Quatre (4) mois calendaires.

Les clauses du règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

5. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement(Consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'Appel d'offres peut être obtenu au Secrétariat de la Direction Financière et du Patrimoine, tous les jours ouvrables de 8h à 15h à l'adresse suivante :

Université du Burundi
Direction Financière et du Patrimoine
B.P. 1550 Bujumbura ,Tél : 22 229209
Bâtiment du Rectorat, Bureau No 25
Siteweb : <https://www.ub.edu.bi>

Il peut être consulté tous les jours ouvrables et pendant les heures de service (8h00 à 15h00) et obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant un bordereau de versement de Cent mille Francs Burundais **CENT MILLE FRANCS BURUNDAIS (100.000 FBU)** dont la moitié au compte n° 1293120101-86 ouvert à la BANCOSU au nom de l'Université du Burundi (UB) et l'autre moitié au compte n° **CC1003** ouvert à la BRB au nom de l'O.B.R. Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le Dossier d'Appel d'Offres ne seront pas acceptés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante : Université du Burundi, Direction Financière et du Patrimoine, Tél:22 22 9209

B.P.1550 BUJUMBURA, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 10 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 10. Le Maître de l'ouvrage communiquera la réponse à tous les soumissionnaires qui auront acheté le Dossier d'Appel d'Offres cinq (5) jours calendaires au plus tard avant la date fixée pour l'ouverture des offres.

Les offres doivent être paginées, initialisées et avoir une table des matières.

7. Réunion d'information et/ou visite de site

Une visite guidée des sites sera organisée par les responsables du service du Patrimoine le 20...../.....08...../2026 à 10 heures au Campus MUTANGA de l'Université du BURUNDI.

8. Garantie de soumission et Présentation de l'offre

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fourni en même temps que l'offre. Elle sera sous forme de garantie bancaire. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Elle est fixée à neuf millions de francs burundais (9 000 000 Fbu)

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard le 31...../.....08...../2026 à 10 heures à l'adresse suivante :

Université du Burundi
Direction Financière et du Patrimoine
Tél. :22 229209
B.P.1550 Bujumbura

9. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

10. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 31 / 08 / 2026 à 10 heures.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

11. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants, le 31 / 08 / 2026 à 10 heures 30 min.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres.

Lors de l'ouverture des offres, la sous-commission désignée à cet effet doit vérifier les documents suivants:

- la présence de l'original de la garantie de soumission;
- le nombre d'exemplaires des offres exigé dans le DPAO;
- la signature et le cachetage de la soumission par le mandataire agréé de l'entreprise;
- la preuve de l'achat du DAO portant le numéro du DAO

Le Président de la séance dresse la liste des soumissionnaires en leur présence, examine les pièces justificatives produites et rejette les offres reçues hors délais. Le nom de chaque candidat, le montant de chaque offre, les délais d'exécution sont lus à haute voix. La présence ou l'absence de la garantie d'offre est également mentionnée.

12. Critères de qualification

a) Au niveau Administratif :

- La preuve d'achat du DAO portant le numéro du marché;
- La garantie bancaire de soumission selon le modèle en annexe ;
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) en cours de validité ;
- Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (N I F) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original et en cours de validité ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire (Téléphone, lieu du domicile, et lieu du siège social)
- Les statuts de la Société (personne morale) ;
- Le registre de commerce (copie) ;
- L'acte d'engagement signé ;
- L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal du Commerce valide.
- Une déclaration de non conflit d'intérêt.

b) Au niveau technique :

b.1. Documents techniques:

- Expérience générale de l'Entreprise
- Les Références en travaux analogues dans le domaine du BTP (au moins 3 chantiers+PV de réception provisoire ou définitive)
- La liste du personnel clé à affecter sur chantier
- Les Copies des diplômes certifiés conformes à l'original par le service du Ministère ayant l'éducation dans ses attributions, le CV actualisés (datant de moins d'un mois) du personnel aligné et les attestations de service ou de services rendus
- L'entreprise devra disposer du personnel suivant :
 1. Un Directeur de travaux ayant le niveau minimal d'un Ingénieur civil ou industriel dans le domaine du BTP d'au moins trois (3) ans d'expérience dans le même domaine et ayant dirigé au moins deux (02) chantiers d'exécution des travaux analogues entant qu'Ingénieur des travaux;
 2. Un Chef de chantier ayant le niveau minimal de Technicien A₂ conducteur des Travaux dans le domaine du BTP, d'au moins trois (3) ans d'expérience dans le même domaine et ayant conduit au moins deux (02) chantiers analogues en qualité de chef de Chantier .
- Le chiffre d'affaires annuel moyen de cinq cent millions de Francs Bu (500 000 000 Fbu), exprimé par volume total des travaux de construction ou de réhabilitation réalisés au cours de chacune des trois dernières années 2022-2023 ; 2023-2024 ; 2024-2025 ;
- Une attestation de capacité financière de cent millions Francs bu (100 000 0000 Fbu) délivrée par une banque ou une institution financière .

b.2. Matériel à utiliser sur le chantier

- Camion benne de 3m³ (1)
- Camionnette pick- up(1)

c) Documents constituant l'offre financière :

- L'acte de soumission ;
- Les bordereaux de prix unitaires
- Le dévis quantitatif et estimatif dûment complété ;
- Le délai d'exécution.

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du code des Marchés Publics.

Fait à Bujumbura, le 06/.../2026

LA PERSONNE RESPONSABLE

DES MARCHES PUBLICS

Prof. Prudence BARARUNYERETSE

